



## ACTU JURA ET RÉGION

BOURGOGNE/FRANCHE-COMTÉ

# Éoliennes : dans la campagne (électorale), on ne voit qu'elles

Dans cette dernière ligne droite avant les élections régionales des 20 et 27 juin, nous nous penchons sur les thèmes qui ont animé la campagne en Bourgogne/Franche-Comté. Aujourd'hui le sujet, devenu incontournable, des éoliennes.

Elles sont massives, hautes sur pattes, font mouliner leurs longs bras et, à quelques jours du premier tour des élections régionales, on ne voit presque plus qu'elles dans la campagne (électorale) en Bourgogne Franche-Comté. Les éoliennes comptent parmi la poignée de sujets sur lesquels les têtes de listes s'affrontent ou sont priées de se trouver un avis.

Ce sont Julien Odoul (Rassemblement national) et Gilles Platret (Les Républicains) qui ont imposé ce thème de la lutte contre les moulins à vent dans la campagne des régionales. Tous deux ont lancé une croisade contre la poussée des éoliennes.

## En croisade contre « les grandes faucheuses »

Pour le candidat de Marine Le Pen, c'est une marotte ancienne. Tout au long du dernier mandat, Julien Odoul n'a eu de cesse de vilipender les champs d'éoliennes qu'il considère comme « une pollution visuelle pour nos paysages, une nuisance pour les riverains et une menace pour la biodiversité. » Dans le programme du candidat RN figure donc en bonne

place « l'arrêt « complet » de l'installation de ces « grandes faucheuses ». Odoul propose même le « démantèlement » des 403 éoliennes de la région.

« Démagogie, le démantèlement est impossible ! » lui répond Gilles Platret sur ce dernier point. Le candidat de la droite, aidé par son nouvel ami Antoine Waechter, combat lui aussi les mâts. Mais les éoliennes qu'il veut empêcher de tourner, ce sont uniquement celles qui ne sont pas encore sorties de terre. Le candidat propose de rendre impossible toute nouvelle implantation de cette technologie « qui ne fonctionne que 21 % du temps. »

## De l'éolien, mais pas trop

Chez les écologistes, on reste très prudent sur ce dossier clivant. Stéphanie Modde défend un mix énergétique dans lequel l'éolien à sa place. Mais la candidate verte prévient aussi que, dans l'avenir, les mâts ne devront pas pousser n'importe où, n'importe comment et pilotées par n'importe qui. Une position finalement très proche de celle qui sera, peut-être, son alliée de second tour : la socialiste Marie-Guite Dufay. La présidente sortante assume d'intégrer aussi le vent à son mix énergétique. Elle prévient toutefois que « pour améliorer l'acceptabilité, les populations doivent être associées en amont des projets. »

En bon Macroniste, Denis Thuriot n'est, lui non plus, ni



Jean-Louis Dufour, l'ancien maire de Chamole, devant l'une des six éoliennes qui composent le parc. Illustration Progrès/Laetitia ACHILLI

pour ni contre l'éolien. Le candidat de la majorité présidentielle, qui rappelle qu'une Région n'est pas l'État, s'engage toutefois à agir pour qu'aucun mât ne pousse « là où n'en veut pas ». Et tempère toutefois : « il y a peut-être des surfaces où ça n'est pas gênant et où ça ne défigure pas le paysage. »

En Bourgogne Franche-Comté, c'est vive le vent. Mais pas trop.

Benoit MONTAGGIONI

**JURA**  
Édition de Dole et du Nord Jura



## REPÈRES

### ■ Les habitants réfractaires à l'éolien ?

Le CRECEP Bourgogne/Franche-Comté (collectif régional d'experts et de citoyens pour l'environnement et le patrimoine) vient de publier une enquête Opinionway entre le 27 mai et le 2 juin, auprès de 1 250 habitants de la région, âgés de plus de 18 ans. « Sur l'aspect visuel, 64 % estiment que les projets éoliens ont un impact négatif sur les paysages », peut-on lire dans la synthèse. « Une majorité des habitants considère également que les projets éoliens dégradent la vie des locaux : 59 % jugent qu'ils ont un impact négatif sur la qualité de vie dans les villages à proximité et 56% sur l'entente entre les habitants de ces villages. »

Par ailleurs, deux tiers des personnes interrogées estiment que ces projets ont un impact négatif sur la valeur immobilière : 70 % souhaitent que les mats soient installés à au moins 2 km des habitations.

On dénombre 677 éoliennes autorisées en Bourgogne/Franche-Comté (403 en fonctionnement et 274 en attente ou en cours de construction). Et 195 éoliennes font l'objet d'une demande d'autorisation auprès des services de l'État.